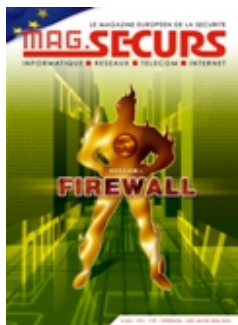


News sociétés

Les Assises de la Sécurité sous le signe de la « Discrimination Positive »

octobre 2004



N°5 - Octobre 2004
abonnements - publicité

Les Assises de la sécurité qui se sont tenues du 21 au 23 octobre à Deauville dans un climat de travail et de convivialité, ont connu un franc succès auprès des quelques 500 professionnels présents. Elles sont devenues en quatre ans le lieu de rencontre de « la grande famille de la sécurité » des SI où tous les acteurs qui comptent ont plaisir à se retrouver pour pouvoir partager leurs savoir-faire. Cette année, Bernard Carayon, Député UMP du Tarn, Rapporteur spécial du budget du Secrétariat général de la défense nationale et du renseignement (depuis 2002). Auteur d'un rapport parlementaire à la demande du Premier Ministre en Juillet 2003 « Intelligence Economique, 38 Propositions » a clôturé cette édition lors d'une intervention suivie d'un débat animé par Eric Damage, rédacteur en chef de « Réseaux et Télécoms ».

Après deux journées de travail intense dans une ambiance plus que chaleureuse, les Assises de la Sécurité ont une fois de plus été une réussite tant du point de vue business où l'on a vu des alliances stratégiques entre fournisseurs se conclure (AEFS - Alliance des Editeurs français de Solutions de Sécurité dont le nombre d'entreprises incluses devrait croître suite aux Assises), des relations se tisser entre RSSI/DSI et leurs partenaires.... Le point d'orgue de cet évènement a été le discours de Bernard Carayon et le débat qui a suivi. Son allocution avait pour objectif de commenter son rapport « Pour une nouvelle stratégie de sécurité » paru en juin dernier au nom de l'Assemblée Nationale.

L'Intelligence Numérique nouvelle priorité de l'Etat



C. Photo Image Immédiate - Groupe Archange. Bernard Carayon - Député

En effet, l'Etat a-t-il pris la mesure de l'importance de l'Intelligence Economique qui dorénavant devrait être incluse dans la politique publique et devenir comme l'a affirmé Bernard Carayon « dessin du destin ». Cette politique devrait se décliner en plusieurs volets :

- ▶ La sécurité de l'Etat et des entreprises qui passerait par l'étude des vulnérabilités technologiques
- ▶ La sécurité juridique
- ▶ La sécurité financière
- ▶ L'idée de la compétitivité qui passerait par la mutualisation des compétences entre entreprises et secteur public a ainsi été évoquée par Bernard Carayon. Il a d'ailleurs fait à ce propos un parallèle avec les Etats d'Unis qui excellent dans l'utilisation de cette collaboration.
- ▶ La revalorisation du concept de lobbying qui est trop souvent perçu en France de façon négative alors que les entreprises et les organismes publics devraient l'utiliser comme outil de pression au sein des instances internationales.
- ▶ La formation : aujourd'hui en France l'Intelligence Numérique n'est quasiment pas enseignée.

5 mesures pour convaincre

Bernard Carayon a décliné un certain nombre de mesures concrètes que l'Etat veut prendre dans les prochaines années :

- ▶ La nomination d'un haut responsable
- ▶ 5 expérimentations en région déjà lancées qui devraient passer à 7 et être étendues à toute la France assez rapidement
- ▶ Le Ministère des Affaires étrangères devrait collecter des informations ciblées sur le thème de l'intelligence économique et numérique
- ▶ L'Etat va renforcer ses compétences autour de la sécurité financière

- ▶ Le plan déjà engagé en 2003 se renforcera considérablement sur le thème de la sécurité des réseaux d'information publique

...Et des actions concrètes

Bernard Carayon s'est inquiété que sous le couvert de menaces terroristes et de Cyber-criminalité certains pays comme les Etats-Unis accroissent les demandes d'informations privées sur les citoyens qui veulent transiter sur leurs territoires. Pour lui, les Etats-Unis font de l'intelligence économique un enjeu de suprématie, c'est pour cela que la France et l'Europe doivent prendre des initiatives en ce domaine qui passe par :

- ▶ La création d'un fond d'investissement des NTIC

- ▶ La création d'un « CEA » des technologies de l'information et de la sécurité afin de mettre en place une procédure de mutualisation
- ▶ Des audits des services d'information de l'Etat afin de renforcer la DCSSI qui aujourd'hui n'est constituée que de 6 personnes et 8 en 2005. Selon lui, elle devrait avoir la possibilité de faire appel à des sociétés de confiance.
- ▶ Le soutien de la commande publique par la « discrimination positive ». Ainsi les administrations publiques devraient orienter leurs choix à des technologies équivalentes sur des entreprises nationales plutôt qu'étrangères.



C.photo Image Immédiate - Groupe Archange. Gérard Rio, Fondateur des Assises de la Sécurité

C'est ce dernier point qui a suscité le plus de polémiques lors du débat qui s'en est suivi et dont nous allons retranscrire l'essentiel.

Eric Damage, Rédacteur en Chef de Réseaux & Télécoms » : Quelle place doit prendre l'Etat dans la sécurité des systèmes d'information ?

Bernard Carayon : Les NTIC sont devenues un outil stratégique, l'Etat doit donc s'y intéresser. Même les nations dites les plus libérales, le mettent au cœur de leurs stratégies politiques.

Didier Lallemand, Haut fonctionnaire à la défense détaché au MINEFI : La nation doit être souveraine. Il a toujours existé un lien entre le civil et le militaire et l'Etat a l'usage d'y associer sa puissance. Il y a quinze ans nous avons raté le virage des NTIC, en ne constituant pas un pool d'entreprises technologiques dans ce domaine. Il nous faut maintenant et très rapidement rattraper ce retard. Nous avons besoin de fournisseurs français de confiance !

Eric Damage : Faut-il privilégier les fournisseurs français ?

Didier Lallemand : Nos politiques commencent à prendre conscience de l'importance des Systèmes d'Information. Ils ont une volonté de modernisation dans ce domaine. Donc, il faut se battre pour soutenir des champions nationaux et européens. Ces entreprises nationales doivent rapidement avoir une envergure au moins européenne.

L'acheteur devra donc favoriser les champions nationaux. La législation lui donne des possibilités de le faire, il doit les utiliser sans réserve comme le font sans aucun complexe les autres pays en particulier les Etats-Unis. Toutefois, il est aussi nécessaire d'ouvrir à la concurrence afin de bénéficier des meilleures offres du marché.

Eric Damage : Faut-il prendre des précautions particulières lors des appels d'offres publics ?

Didier Lallemand : Bien sûr. Il faut des habilitations militaires, des examens du cursus des dirigeants, des clients....

Gilles Berthelot, RSSI des Pompiers de Paris : Bien sûr que l'article 3 alinéas 7 du code des marchés publics, nous le permet mais cela pose des problèmes de réticences habituelles du fait des habitudes.

Eric Damage : Georges Lotigier, PDG de Netasq que pensez-vous de la préférence nationale ?

Georges Lotigier : Effectivement ce discours commence à émerger mais jusqu'à présent c'était plutôt le contraire qui se passait dans les établissements publics français.

Dans la sécurité, il n'y a pas de confiance mais plutôt des preuves de confiance !

Eric Damage : Bernard Ourghanlian, Microsoft, le danger vient-il des fournisseurs étrangers ?

Bernard Ourghanlian : Microsoft se veut aujourd'hui très transparent. Nous venons de faire auditer nos solutions par un tiers de confiance allemand neutre Windows update. Nous avons aussi ouvert nos sources. Cette problématique revient d'ailleurs régulièrement. Nous considérons la sécurité comme un voyage pas une destination....

Eric Damage : Thierry Karsenty de Check Point qu'en pensez-vous ?

Thierry Karsenty : Pour nous, la nationalité d'une entreprise est un concept assez complexe à définir. En effet, notre siège est en Israël, mais 2/3 de nos employés sont issus d'autres nations. Ainsi, 1/3 de nos collaborateurs travaillent aux Etats-Unis et 1/3 se trouvent en Europe. Notre actionariat est principalement américain. Il est donc difficile dans notre cas de rattacher notre projet économique à un état. Il vaut mieux utiliser un bon produit étranger qu'un mauvais système sous prétexte qu'il est national. Dans la sécurité, il n'y a pas de confiance mais plutôt des preuves de confiance. Il est plus important de parler de critère commun de certification, d'ouvrir les laboratoires aux clients afin de donner des preuves de confiance.

Didier Lallemand : Toute entreprise a une nationalité. Elle passe par sa culture, l'implantation de ces centres de recherche... La NSA ne veut pas sécuriser son organisation avec une entreprise étrangère. Mais effectivement, les fournisseurs doivent amener des preuves de confiance.

Bernard Carayon : Il n'y a qu'en France où l'on se pose la question de la nationalité de l'entreprise. Dans les autres pays, on ne se pose pas la question.

Eric Damage : Paul-Olivier Guilbert, AG2R, la nationalité de vos fournisseurs est-elle un critère de choix ?

Paul-Olivier Gibert : En fait, nous faisons attention aux choix des critères de confiance qui reposent sur la pérennité de l'entreprise. Nous donnons donc "la prime" aux leaders du marché. La responsabilité vis-à-vis de nos assurés est prioritaire dans notre entreprise.

Eric Damage : Comment la France peut-elle briller dans la sécurité ?

Bernard Carayon : Il y a une vraie conscience aujourd'hui de l'importance du marché de la sécurité. Le créneau de la lutte anti-terroriste a permis d'accroître considérablement les budgets en ce domaine. Aux Etats-Unis ils ont augmenté de 40%.

Eric Damage : Dominique Littaye, PDG d'Intranode, quel est le concept de l'AEFS -l'Alliance des Editeurs Français de Solutions de Sécurité ?

Dominique Littaye : L'idée est de montrer qu'il existe une réelle technologie française, avec des entreprises qui peuvent s'imposer par rapport à des organisations qui ont de plus gros moyens. Notre Alliance doit être un lieu d'échanges, de mise en commun de moyens afin de promouvoir auprès des services publics et des entreprises privées la technologie française, un tremplin pour la création d'une certification et la conquête de marchés étrangers.

Pour revenir sur le point précédent, nous souhaitons aussi être mis en concurrence afin de pouvoir progresser. Mais si les pouvoirs publics ne nous font pas confiance, nous ne pourrons jamais être pérennes

Didier Lallemand : Effectivement, dans le domaine de la sécurité il y a beaucoup de nouvelles entreprises de petite taille qui ont un bon produit, il va nous falloir les repérer.

Eric Damage : Quelles actions allez-vous mener dans leur direction ?

Didier Lallemand : Nous nous sommes aperçus que dans certains milieux liés au gouvernement, on ne connaissait ni les noms, ni le nombre d'entreprises de sécurité. Nous allons donc mener des actions pour les cerner.

Georges Lotigier : L'Alliance sera aussi un lieu pour échanger des informations afin d'attaquer le marché mondial.

Eric Damage : Thierry Dassault, PDG de Keynetics, comment intervient-on dans le capital d'une entreprise de sécurité, lorsque l'on travaille pour un fond d'investissement ?

Thierry Dassault : Notre fond d'investissement devrait devenir européen. Il faudrait que nous fassions un « copié-collé » de la législation américaine en ce domaine.

Eric Damage : Thierry Dassault, en tant qu'investisseur allez-vous faire de la discrimination positive ?

Thierry Dassault : Les sociétés doivent nous présenter tout d'abord un bon dossier, mais nous devons aussi les accompagner tout au long de leur développement.

Didier Lallemand : Le marché de la sécurité est trop récent. Les entreprises doivent se faire connaître et ensuite nous pourrons les aider à s'insérer dans le tissu économique.

Le marché de la sécurité devrait exploser. Les fournisseurs vont enfin gagner de l'argent. D'ailleurs, des fonds d'investissement se créent autour de ce marché.



C.photo Image Immédiate - Groupe Archange

Un responsable de Lexmark : Dans mon entreprise, les dirigeants ne souhaitent pas que j'utilise des technologies françaises pour des questions de diffusion mondiale des produits français !

Dominique Littaye : Si le marché proposé est suffisamment important, nous y répondrons !

Georges Lotigier : Nous travaillons avec des intégrateurs dans le monde entier.

Thierry Dassault : Sans vouloir faire de politique, il est vrai que les 35H ont rendu la tâche des industriels français assez compliquée. Ainsi, souvent même dans les ministères, on fait appel à des sociétés étrangères pour bénéficier d'un service continu.

Pascal Chayoux, RSSI SFR/Cegetel : Avoir des champions français c'est bien, mais il faut qu'il y ait un vrai soutien de l'Etat. Par exemple, les solutions proposées par MatraNet ont été quasiment abandonnées.

Jean-Pierre Quémard EADS : Ce n'est pas parce que l'entité MatraNet a changé de nom pour s'appeler EADS qu'il n'y a plus d'offres. Par contre, avoir 4 fournisseurs de firewall en France c'est trop. Il faut mutualiser les efforts pour avoir une véritable offre européenne.

Christophe Maratray, RSSI de SGCIB (S.G. corporate and Investment Banking : Est-ce que l'on est obligé d'acheter de la sécurité, ne vaut-il pas mieux avoir une bonne assurance ?

Bernard Carayon : On n'est pas obligé, mais attention à la législation !

Didier Lallemand : Effectivement il n'y a pas d'obligation, mais une bonne assurance pour pouvoir vous assurer va vous demander d'en avoir !

Soyons souples, félins et manœuvriers

Jean-Philippe Bichard, Netcost&Security : Avez-vous fixé une date pour la création du « CEA des NTIC » ?

Bernard Carayon : Nous avons déjà déterminé une date de création d'un fond d'investissement qui verra le jour vers le 1er janvier 2005 et au plus tard avant la fin 2005. Pour le CEA l'initiative vient de deux ministères mais cela prendra plus de temps. Pour le moment soyons souples, félins et manœuvriers !

Marc Jacob
octobre 2004